

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 30-432-1932 Divers.

n° 30-432-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 432 du 30/11/1932

Date de publication
21 novembre 1932

Date du numéro
30 novembre 1932

TEXTE INTÉGRAL

est ordonné le paiement, de la somme de 531 francs, montant du prix du passage, en juin 1920, de Port-Saïd à Djibouti, sur le paquebot linge, de la Compagnie des messageries maritimes, d'un nommé Mohamed Ahmed, domestique indigent natif de Djibouti, rapatrié sur réquisition de passage délivrée par le consul de France à Port-Saïd. La dépense est imputable au chapitre 13, article 6, paragraphe I er, « Dépenses des exercices clos et périmés », du budget local de 1932.